

Quant au commerce, ce n'est plus, on peut dire, à l'état de question ; et si avec la France, par exemple, un trafic direct n'est pas encore établi, ce n'est pas que de part et d'autre on en méconnaisse l'intérêt. Le retard qu'éprouve l'établissement de ce trafic tient particulièrement au prix exorbitant du fret, par l'habitude qu'a notre commerce de se pourvoir des marchandises françaises par les voies d'Angleterre ou des États. On ne tarderait pas à vaincre cette difficulté, c'est-à-dire à abaisser le prix du fret, si les navires français ou canadiens, chargés au départ des produits naturels ou industriels de leur pays respectifs, entraient dans leurs ports avec des produits du lieu où ils auraient opéré leur premier débarquement.

Tous les spécimens de nos produits, envoyés à l'exposition de 1855 et depuis, ont éveillé l'attention du monde commercial et industriel en France ; et il n'est pas douteux que beaucoup d'entr'eux ne soient à la convenance des besoins de cette nation. Nous ne citerons que les bois. Nous avons rapporté dans un précédent numéro les appréciations qui en ont été faites dans un journal compétent, les *Annales Forestières* ; ces appréciations prouvent manifestement le haut degré d'importance que l'on y attache. Et cela s'explique.

Le chiffre des importations de bois en France va croissant. En 1840, il était de 25 millions de francs ; en 1857, 106 millions ; tout porte à croire qu'il augmentera encore. La plupart de ces importations se tirent du nord de l'Europe, la Suède, la Norvège, la Russie et l'Allemagne, mais surtout de la Norvège. Tous les ans, un certain nombre de navires de ce dernier pays arrivent dans les ports français de la Manche ou de l'Océan chargés de bois de pin et de sapin, et ils s'en retournent avec des chargements de vins, d'eaux-de-vie, de sel, de céréales ou autres marchandises.

Or, il y a longtemps déjà que la Norvège fait une exportation considérable de bois ; et ses forêts, exploitées d'ailleurs d'une manière inconsidérée, commencent à s'épuiser, celles surtout qui, en raison de leur proximité de la côte ou des cours d'eau flottables, pouvaient livrer leurs produits sans occasionner de grands frais de transport. Aujourd'hui, les exploitations s'enfoncent de plus en plus dans l'intérieur des terres, la vidange de leurs produits devient de plus en plus difficile, et conséquemment de plus en plus onéreuse.

Dans ces conditions, le marché du Canada se substitue avantageusement à celui de la Norvège ; et la consommation française vaut la peine qu'on y songe ici.

Dans tous les cas, ces derniers mouvements de l'attention publique étant dus aux causes précitées, aux bienfaits des exhibitions européennes, il ne sera pas sans à-propos de jeter un coup d'œil sur celle de 1855 à la veille de 1862. On verra la part que le Bas-Canada y a prise, et le devoir pour lui de ne pas déchoir.

C'est au remarquable rapport de M. Taché que nous emprunterons les quelques renseignements qui suivent.

Au sujet de l'art forestier ; dans la section intitulée : *Exploitation forestière*, nous voyons figurer dix exposants appartenant au Bas-Canada, contre deux appartenant au Haut ; dans la section suivante intitulée : *Industries forestières*, 10 habitants du Bas-Canada figurent aussi contre un seul du Haut-Canada ; à l'article *chasses des animaux terrestres et des amphibiés*, neuf du Bas-Canada contre trois du Haut ; pour la pêche et les produits obtenus sans culture, le Bas-Canada seul.